

Compte-rendu : Rendez-vous « crise sanitaire » présidé
par la ministre de la transformation et de la fonction publiques –
Jeudi 14 janvier 2021

Ce qu'il faut retenir de ce RDV :

- La ministre s'est engagée à revoir la date de fin d'application de la suspension du jour de carence concernant la Covid 19 dès lors que la situation d'urgence sanitaire se prolonge et qu'il faille inciter à l'auto-isolément.

L'UIAFP-FO a insisté sur le caractère restreint de cette suspension ainsi que le refus de la ministre de ne pas avoir introduit une rétroactivité de la mesure.

- Sur la question des congés non pris au regard de la situation de la crise sanitaire, la ministre est prête à regarder ce dossier et à nous apporter une réponse à la prochaine réunion en dehors de celle existante au travers du compte CET et du report des congés de 2020 sur l'année 2021. La ministre a dit : « *je veux rassurer les agents en leur disant que les congés non pris ne seront jamais perdus* ».

L'UIAFP-FO veillera à ce que cet engagement soit tenu.

- Concernant le couvre-feu et ses conséquences sur les organisations de travail mais aussi sur le service public à maintenir dans cette période de crise, les chefs de service seront réunis pour se voir signifier des consignes claires, en termes d'horaire d'accueil du public et en termes d'organisation du travail des personnels.

L'UIAFP-FO a demandé que les chefs de services puissent faciliter le respect de ce couvre-feu pour l'ensemble des personnels en tenant compte bien sûr des missions de service public de chacun.

- Sur la question des vaccins, le gouvernement a un calendrier qui privilégie l'âge et un rapport aux risques de vulnérabilité mais sans lien avec des statuts particuliers. Exceptés les personnels en EHPAD, les soignants, les pompiers, les personnels d'aide à la personne, qui seront prioritaires pour la vaccination quel que soit leur âge, Il n'y aura donc pas un calendrier spécifique pour les fonctionnaires.

L'UIAFP-FO s'interroge sur certains personnels en contact tels que les enseignants, les policiers et plus globalement, l'ensemble des personnels accueillant du public. Ils devraient à notre sens être également prioritaires dans le cadre de la campagne de vaccination et bien entendu sur la base du volontariat.

- Le télétravail reste une priorité dans le cadre de cette crise sanitaire. Par ailleurs, les agents en situation de télétravail à 100% pourront sur la base du volontariat demander à faire une journée en présentiel chaque semaine.

L'UIAFP-FO a signalé les freins existants encore dans certain service à mettre en place le télétravail par manque de volonté de la hiérarchie mais aussi par défaut d'équipement.

